

RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN 2008

**Annexe 1 : Synthèse des réalisations de l'ONDH
et du programme d'action pour 2009-2010**



ANNEXE 1 :
Synthèse des réalisations de l'ONDH
et du programme d'action pour 2009-2010



Synthèse des réalisations de l'ONDH et du programme d'action pour 2009-2010

Conformément aux orientations de Sa Majesté le Roi, contenues dans le discours adressé à la nation le 18 mai 2005 et aux dispositions et principes de la plateforme de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), il a été créé un organe dénommé l'Observatoire National du Développement Humain.

Sa mise en place en décembre 2006 participe de la conjonction de deux impératifs. Le premier a trait aux orientations Royales déclinées à l'occasion du lancement de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain et dans lequel la philosophie, les principes d'action, la démarche et les outils de pérennisation ont été définis. Le second relève de la demande de plus en plus affirmée, exprimée par plusieurs acteurs, de disposer d'organes indépendants d'évaluation et de consolidation de la connaissance produite sur le développement humain du Maroc.

Cette double contingence a été décisive, à plusieurs égards, dans la définition des missions et de l'organisation de l'Observatoire.

1. Missions et organisation de l'ONDH

Placé auprès du Premier ministre, l'Observatoire a pour mission permanente d'analyser et d'évaluer l'impact des programmes de développement humain et de proposer des mesures et des actions qui concourent à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une stratégie nationale de développement humain, notamment dans le cadre de l'INDH.

A cet effet, l'Observatoire est chargé, conformément à son décret de création datant du 23 octobre 2008, de :

- Réaliser et faire réaliser des études générales et comparatives, des enquêtes et des expertises sur les données et les informations se rapportant au développement humain, notamment celles relatives à la pauvreté, à l'exclusion et à la précarité.
- Elaborer des indicateurs spécifiques au développement humain, afin d'évaluer l'impact des programmes mis en oeuvre ou de mesurer l'effet des actions entreprises sur le territoire national.
- Proposer les mesures ou actions de nature à rendre effective la stratégie de développement humain ou de donner aux intervenants dans les politiques publiques de développement humain son avis sur les actions envisagées ou réalisées.



- Contribuer au développement de la connaissance et des systèmes d'information par le recueil, auprès des personnes morales de droit public ou privé, nationales ou internationales, des données et des informations relatives à sa mission.
- Elaborer et diffuser un rapport annuel sur le développement humain dans le Royaume, synthétisant les travaux d'études et d'évaluation réalisés aux niveaux national et régional.

S'agissant de son organisation, l'ONDH se compose d'un conseil et d'un secrétariat général. Le conseil comprend, outre le président, 23 membres choisis *intuitu personae*, parmi les diverses compétences nationales, issues de l'administration publique, des organismes privés, du domaine de la recherche universitaire et du secteur associatif.

Le Conseil a tenu deux sessions extraordinaires les 12 février 2007 et 24 juillet 2008 et cinq sessions ordinaires, respectivement en mars 2007¹⁷, en juillet 2007, en janvier 2008, en mai 2008 et en décembre 2008.

En outre, pour remplir efficacement ses missions, le Conseil a créé en son sein trois groupes de travail opérant autour des axes suivants :

- Croissance économique et lutte contre la pauvreté.
- Convergence, intégration et gouvernance des politiques publiques axées sur le développement humain.
- Disparités socio-territoriales et accessibilité aux services sociaux de base.

Véritables creusets d'idées, ces groupes de travail ont vocation à recueillir la réflexion préalable aux propositions d'expertises et d'études que doit réaliser l'Observatoire. Celui-ci est assisté dans l'accomplissement de ses missions d'une structure légère et souple qui, outre une cellule chargée des affaires générales, est composée de cinq pôles :

- Le pôle Enquêtes et Méthodes, en charge de la conception et de la supervision, sur le terrain, des enquêtes à réaliser et/ou à faire réaliser par l'Observatoire ainsi que les études qui s'y rapportent.
- Le pôle Système d'Information, qui a pour vocation de mettre en place le système d'information de l'Observatoire et d'assurer le développement de son réseau d'échange d'informations avec les partenaires nationaux et internationaux.
- Le pôle Etudes Générales, qui s'attache à la mise en place des outils d'investigation pour l'évaluation des politiques publiques liées au développement humain.

¹⁷ Cette session a été tenue à Agadir. Le Conseil prévoit en effet des sessions tournantes, mises à profit pour rencontrer les différents acteurs locaux du développement, visiter et prendre connaissance de quelques projets du développement humain à caractère démonstratif.



- Le pôle Partenariat et Coopération, dont la mission principale est d'initier et de développer des relations de partenariat avec les départements ministériels, la communauté scientifique et les organismes publics concernés par le développement humain.
- Le pôle Communication, enfin, chargé de diffuser les principaux résultats issus des expertises de l'ONDH.

2. Bref rappel des réalisations de l'ONDH durant la période 2007-2008

Au cours de ses deux premières années de fonctionnement, l'Observatoire a porté ses efforts sur la réalisation de plusieurs études et enquêtes qui ont permis notamment d'effectuer un examen à mi-parcours des programmes de l'INDH et dont le corps du présent rapport reprend les principales conclusions.

Ces études, dont certaines sont en cours d'achèvement, ont trait à :

- La collecte des données relatives au développement humain produites par les différentes instances publiques et le lancement de la construction de la banque de données.
- La création d'un site Web pour en faire un point de capitalisation de l'état de l'art dans le domaine du développement humain.
- L'analyse du contenu de la base de données des projets de l'INDH.
- Une étude pour la définition d'indicateurs en matière de développement humain. L'enquête sur les perceptions de l'INDH par les populations et les acteurs du développement.
- L'analyse de la convergence des programmes INDH avec les politiques publiques conduites par les différents départements ministériels.
- L'élaboration d'un protocole d'évaluations participatives, en vue d'une meilleure appréhension de la dynamique d'adhésion et de mobilisation de l'ensemble des acteurs et des bénéficiaires autour des programmes de l'INDH.
- L'enquête sur le rôle des associations dans la mise en oeuvre de l'INDH.
- La mise en place d'un dispositif d'évaluation et de collecte des données en vue de l'évaluation de l'impact de l'INDH prévue en 2011.

Par ailleurs, l'ONDH a entrepris une intense activité de recherche de partenaires, qui pourraient lui apporter une aide précieuse par la mise à sa disposition de données, d'études et de moyens dans le but d'optimiser les ressources existantes et de réduire les doublons.

La démarche adoptée s'est ainsi articulée autour d'un processus opérationnel fondé sur l'identification des besoins et des attentes de chaque partie, avant d'instituer les grandes lignes directrices d'un partenariat de référence, avec notamment :



- Des administrations et des organismes publics impliqués dans la mise en oeuvre de l'INDH et/ou dans l'orientation et la réalisation des politiques nationales de développement humain.
- Les représentations des organismes internationaux oeuvrant dans la coopération multilatérale et bilatérale (PNUD, FNUAP, UNICEF, UNESCO,...).
- Des Universités et des Instituts de formation et de recherche.

Dans ce cadre et en vue de mobiliser la communauté scientifique autour de la question du développement humain, l'ONDH a conclu un partenariat d'envergure nationale avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, impliquant les Universités et des Instituts de formation et de recherche. Le but recherché est l'édification de réseaux régionaux de compétence et de centres de ressources de proximité. Le réseau ainsi édifié contribuerait au renforcement des capacités des acteurs du développement humain, à la consolidation de l'ingénierie sociale au niveau local et régional et à l'évaluation de l'impact des politiques publiques et des programmes de développement humain.

Ce cadre de partenariat a fait l'objet d'une convention qui a été signée, sous la présidence effective de Monsieur le Premier Ministre, par le Président de l'ONDH et le Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, en marge de la séance de clôture de la troisième Session ordinaire du Conseil de l'ONDH de février 2008. Sa mise en oeuvre s'est concrétisée avec le lancement d'un appel à propositions en décembre 2008 à destination de la communauté scientifique nationale.

A l'issue de la restitution des multiples actions engagées dès sa mise en place en décembre 2006, l'ONDH s'achemine vers la confirmation de son rôle dans le paysage institutionnel national, comme en témoigne le contenu de son plan d'action 2009-2010.

3. Synthèse du plan d'action 2009-2010

Les axes stratégiques autour desquels repose le plan d'action de l'ONDH devraient lui permettre d'asseoir les bases de son développement, autour d'objectifs clairs visant à faire de l'ONDH un vecteur de capitalisation des savoirs, savoir-faire et bonnes pratiques, ainsi qu'une structure de veille mettant à la disposition de tous, une information claire et de qualité. L'atteinte de ces deux objectifs vise à faire de l'Observatoire un animateur privilégié d'un réseau d'acteurs du développement humain, ainsi qu'un lieu de réflexions et de débats.



Une telle démarche prendra appui sur :

- Le développement d'outils d'évaluation.
- L'élaboration d'études et d'expertises sur des thématiques relatives au développement humain.
- La mise en place d'un dispositif d'information évolutif et ouvert.
- Le développement de mécanismes de partenariat et de communication.

3.1. Développement de la mission d'évaluation

Le Maroc pâtit d'un net déficit en matière d'évaluation des politiques publiques, notamment celles relatives aux populations défavorisées ou touchant au développement humain. La mise en place de l'Observatoire constitue un jalon pour pallier cette carence.

A cet effet, l'ONDH s'attèle à la réalisation d'une grille d'indicateurs (de réalisation, de résultat et d'impact) rendant compte de l'ensemble des dimensions du développement humain, pour en améliorer la lisibilité, faciliter l'élaboration de diagnostics synthétiques et évaluer l'impact des programmes mis en oeuvre dans ce domaine.

Ces indicateurs doivent permettre la construction d'une approche dynamique des phénomènes étudiés, tout en autorisant des benchmarkings avec d'autres pays.

En parallèle, l'ONDH, en partenariat avec le Centre d'Oslo du PNUD pour la gouvernance, compte procéder à la mise en place d'un cadre d'évaluation de la gouvernance au Maroc. Ce cadre devra permettre de développer un guide méthodologique standard et ce, en vue de construire des indicateurs d'évaluation de la gouvernance du développement humain.

De même, pour remplir son rôle d'évaluation de la cohérence globale entre les principes, l'approche et les performances de l'INDH, l'Observatoire continuera à suivre son déroulement sur le terrain et à apprécier les changements que l'INDH a introduits en termes de gouvernance à l'échelle locale. Il veillera à mettre en évidence les problèmes soulevés et, le cas échéant, à proposer les recommandations jugées utiles.

Dans le même ordre d'idée et dans l'optique de mesurer l'impact de l'INDH, l'ONDH a initié en octobre 2008 des enquêtes de référence sur un sous-ensemble de ménages correspondant à un échantillon de communes rurales et de quartiers urbains. Il a, dans ce cadre, préalablement arrêté au courant de l'année 2008, avec l'ensemble des départements concernés (Intérieur, Développement social, Santé, Education,...), les indicateurs de résultat et d'impact devant être renseignés par ces enquêtes, lors du premier passage effectué sur le terrain en 2008.



Le second passage est prévu en 2011, à l'issue duquel il sera possible de disposer d'une évaluation circonstanciée de l'impact de l'INDH sur les territoires et les populations ciblées.

3.2. Lancement de nouvelles études

L'Observatoire compte entamer de nouvelles études au cours des deux prochaines années.

La première étude procèdera à l'analyse des profils territoriaux de pauvreté. Elle se justifie par le fait que les caractéristiques de la pauvreté varient fortement sur l'ensemble du territoire. Entre la pauvreté des zones en déclin, celle des zones rurales enclavées, celle des villes moyennes ou celle de la périphérie des grandes agglomérations, la compréhension de phénomènes socio-économiques localisés, qui répondent à une logique propre souvent ignorée, s'avère nécessaire.

Aussi, cette étude va-t-elle permettre une meilleure prise en compte des situations concrètes des personnes et une appréhension plus juste des mécanismes d'entrée et de sortie de la pauvreté. Cette étude, prévue pour l'année 2009, devrait contribuer à l'amélioration du ciblage des programmes sociaux et à leur évaluation, grâce à l'élaboration d'indicateurs spécifiques.

La deuxième étude portera sur l'examen des raisons de la faible performance du Maroc en termes de réduction de la pauvreté (et des inégalités). Elle aura pour objet l'évaluation de l'incidence de la croissance sur la pauvreté à travers des indicateurs monétaires et non monétaires et l'appréciation des mécanismes par lesquels les ménages pauvres participent et bénéficient de la croissance économique. En outre, il s'agira d'examiner dans quelle mesure les politiques sectorielles conduites dans notre pays sont suffisamment pro-pauvres et permettraient d'atténuer les effets négatifs de la libéralisation économique.

Enfin, la troisième étude consistera à clarifier les rôles et les compétences des différents intervenants en charge des politiques publiques en matière de développement humain, compte tenu des inévitables interférences dans ce domaine. Parmi les secteurs qui seront concernés, figurent l'éducation, la santé et le développement social.

C'est sur la base des résultats de ces investigations préalables que l'ONDH cherchera à identifier les marges de progrès susceptibles de délimiter les contours d'une action sociale optimisée et intégrée au niveau des territoires.

D'autres études seront lancées par l'ONDH à la lumière des conclusions présentées dans le présent rapport.



3.3. Mise en place d'un système de veille informationnelle

L'Observatoire a entamé le développement d'un système d'information qui lui permettra, ainsi qu'aux autres acteurs du développement humain au Maroc, d'accéder aisément à une information structurée et documentée en vue d'alimenter d'une part, les travaux initiés par l'ONDH et d'autre part, les recherches et études engagées par ses partenaires.

Baptisé AL BACHARIA, cette banque de données sera ouverte au public, contribuant en conséquence à la vulgarisation et à la dissémination, au niveau national, de la culture du développement humain. Elle permettra de générer les indicateurs destinés à apprécier les performances des programmes INDH, ainsi que ceux permettant de rendre compte des situations complexes et diversifiées du développement humain dans le Royaume.

Sa mise en place sera nécessairement progressive. Ce travail, engagé début 2008, a procédé, dans un premier temps, au recueil des données et études existantes, sans passer par des processus trop lourds, en définissant des protocoles méthodologiques provisoires de recensement, de classification et de diffusion de l'information qui ne soient pas trop complexes et onéreux. Ensuite, ce n'est qu'une fois les missions et les modalités de fonctionnement de l'Observatoire éprouvées auprès de l'ensemble des partenaires qu'il sera procédé à la formalisation finale de son dispositif de gestion, de centralisation et de capitalisation de l'information.

En outre, AL BACHARIA intégrera un centre virtuel de ressources documentaires qui sera développé progressivement en 2009 et 2010, en réseau avec les centres de ressources documentaires des Universités, des administrations et les services d'autres organismes nationaux et internationaux.

Par ailleurs, l'ONDH prévoit de mettre en place des outils de veille stratégique permettant d'assurer un suivi intégré du développement humain au Maroc. A cet effet, des tableaux de bord seront élaborés, complétés par un système d'information géographique (SIG).



3.4. Actions de partenariat et de communication

En 2009 et en 2010, les partenariats développés par l'ONDH seront mobilisés au meilleur profit des groupes de travail et ce, pour les appuyer dans l'exercice de leur mission en tant que lieu de réflexion et de débats.

Par ailleurs, des relations d'échanges et de partages d'expériences au bénéfice de l'ensemble des organes de l'Observatoire sont prévues avec des organismes similaires, tels que l'Observatoire français de la pauvreté et de l'exclusion sociale, le Conseil national du bien-être social (Canada) et le réseau Impact d'appui aux politiques publiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités en Afrique.

Parallèlement, l'Observatoire poursuivra le développement de sa stratégie de communication externe. Dans ce sens, il compte organiser plusieurs ateliers, conférences et séminaires en 2009 et en 2010, qui seront destinés à mutualiser la réflexion et le débat autour de questions ayant trait au développement humain et à l'évaluation des politiques publiques.